

**CDPENAF du jeudi 25 mai 2023 : Relevé de décisions**  
**modifié page 3**

**I – Application du Droit des Sols (ADS)**

**I-1) Permis de construire pour la construction de deux hangars sur la commune de  
Sainte Vertu**

**Demandeur : EARL Les Fermes**

**Permis de construire n° 089 371 23 U0001**

**Présentation : DDT**

Ce dossier fait l'objet d'un **avis simple** de la CDPENAF au titre du 2° de l'article L 111-4 du code de l'urbanisme : « constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole »

**Résultat des votes sur le permis de construire :**

avis défavorables : 0

abstentions : 0

avis favorables : 12

**L'avis rendu est favorable à l'unanimité.**

**I-2) Permis de construire pour la construction d'un bâtiment agricole sur la commune de  
Courson les Carrières**

**Demandeur : EARL de la Lichotte**

**Permis de construire n° 089 125 23 T0001**

**Présentation : DDT**

Ce dossier fait l'objet d'un **avis simple** de la CDPENAF au titre du 2° de l'article L 111-4 du code de l'urbanisme : « constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole »

**Résultat des votes sur le permis de construire :**

avis défavorables : 0

abstentions : 0

avis favorables : 12

**L'avis rendu est favorable à l'unanimité.**

## II) - Dossiers d'urbanisme

### II-1) Arrêt du projet du ScoT du PETR Gâtinais Montargois

*Présentation : DDT*

Article L. 143-20 et R. 143-4 du CU

**Pour information**, une seule commune concernée dans l'Yonne

### II-2) Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Héry – modification simplifiée n°1

*Présentation : Monsieur Patrick Rousselle, maire de la commune de Héry*

Articles L. 151-13 et R. 151-26 du CU

*Présentation, échanges et votes simples sur la consommation des espaces, l'opportunité du STECAL et le règlement en zones A*

#### **Résultat du vote sur modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Héry - consommation des espaces, l'opportunité du STECAL et le règlement en zones A :**

avis défavorables : 0

abstentions : 2

avis favorables : 10

**L'avis rendu est favorable.**

## III) COMPENSATION COLLECTIVE – Article L. 112-1-3 et D. 112-1-18 à 22 du CRPM

### III-1) Projet de parc photovoltaïque au sol de Germigny

Projet porté par : NEOEN

Présentation, échanges et vote simple sur la compensation collective agricole

#### **Résultat du vote simple sur la compensation collective agricole :**

avis défavorables : 2

abstentions : 1

avis favorables : 9

**L'avis rendu est favorable.**

### III-2) Projet de parc photovoltaïque au sol de la Combe à Santigny

Projet porté par : ABOWIND

Présentation, échanges et votes simples sur :

- la consommation des espaces (commune au RNU)
- la compensation collective agricole

#### **Résultat du vote sur la consommation des espaces :**

avis défavorables : 10

abstentions : 2

avis favorables : 0

**L'avis rendu est défavorable.**

**Résultat du vote sur la compensation collective agricole :**

avis défavorables : 10

abstentions : 2

avis favorables : 0

**L'avis rendu est défavorable.**

**III-3) Projet de parc photovoltaïque au sol des Plateaux du Serein à Santigny**

Projet porté par : ABOWIND

Présentation, échanges et votes simples sur :

- la consommation des espaces (commune au RNU)
- la compensation collective agricole

**Résultat du vote sur la consommation des espaces :**

avis défavorables : 0

abstentions : 0

avis favorables : 12

**L'avis rendu est favorable à l'unanimité.**

**Résultat du vote sur la compensation collective agricole :**

avis défavorables : 0

abstentions : 0

avis favorables : 12

**L'avis rendu est favorable à l'unanimité.**

**III-4) Projet de centrale photovoltaïque – ferme agrivoltaïque au sol de la Ferme du Beugnon à Arcy sur Cure**

Projet porté par : GLHD

Présentation, échanges et votes simples sur :

- ~~la consommation des espaces (commune au RNU)~~
- la compensation collective agricole, la commune d'Arcy sur Cure dispose d'un PLUi

**Résultat du vote sur la compensation collective agricole :**

avis défavorables : 1

abstentions : 4

avis favorables : 7

**L'avis rendu est favorable.**

**V – Application du Droit des Sols (ADS)**

**V-1) Construction de trois éco-lodges sur la commune de Moutiers**

Demandeur : Parc Naturel Bourgogne Évasion

Présentation : DDT

Permis d'aménager n° 089 272 T0001

**Délibération motivée faisant l'objet d'un avis conforme de la CDPENAF au titre du 4° de l'article L.111-4 du code de l'urbanisme "construction sur délibération motivée du conseil municipal"**

**Résultat des votes sur le permis de construire :**

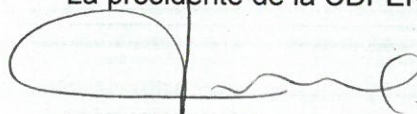
avis défavorables : 1

abstentions : 0

avis favorables : 11

**L'avis rendu est favorable.**

La présidente de la CDPENAF,



Manuella INES